

➔ Master 2 "Alimentation à distance"



Parcours "Management et Ingénierie de la Restauration Collective" (site de Toulouse)

Parcours "Sciences Sociales appliquées à l'Alimentation" (site de Toulouse)

Possibilité de candidater sur les deux parcours en indiquant un ordre de préférence dans le cadre prévu à cet effet. Lire attentivement le Guide du Candidat avant de remplir votre dossier de candidature.

Collez ici votre photo
(obligatoire)

DOSSIER N° (réservé à l'administration) : _____

1 IDENTITÉ DU CANDIDAT

Nom : _____ Prénom : _____

Nom marital (pour les femmes mariées) : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Nationalité : _____ Situation de famille : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Téléphone portable : _____

E-mail : _____

2 CURSUS SCOLAIRE & UNIVERSITAIRE

BAC ou équivalent : _____
Obtenu en : _____

Diplômes : _____

Précisez les concours réussis :

Diplômes et concours préparés	Année
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

3 CURSUS PROFESSIONNEL

Précisez les derniers postes occupés, vous pouvez également joindre un CV.

Fonction	Années	Etablissement / Ville / Académie
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

4

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

► Vos principales activités péri-professionnelles (préciser nature et fréquence) :

► Activités associatives ou sociales (préciser fréquence et responsabilités) :

► Activités de recherche ou de publication :

1 LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Vous devez remplir les 4 pages du dossier et le **retourner complété** au tarif recommandé à l'adresse indiquée.

Vous avez jusqu'au 22 juin 2012, le cachet de la poste faisant foi.

ATTENTION : aucune information sur le traitement du dossier ne sera donnée par téléphone.

2 LES PIÈCES À JOINDRE

- 3 enveloppes grand format (A4) timbrées (1,30€) et libellées à vos nom et adresse ;
- Photocopies des relevés de notes obtenues (tous diplômes à partir du Bac)
- Photocopies des attestations de stages et d'emplois ;
- 2 photos (dont 1 collée sur le dossier) ;
- Le dossier VA 85 complété (à retourner à la cellule de Validation des Acquis de l'Université Toulouse 2 Le Mirail)

Cellule Validation des Acquis

5, allées Antonio Machado
31058 TOULOUSE Cedex 9

☎ : 05 61 50 37 78

✉ : va@univ-tlse2.fr

DOSSIER DE DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS

en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur

Décret 85-906 du 23/08/1985

A RETOURNER A LA CELLULE VALIDATION DES ACQUIS EN DOUBLE EXEMPLAIRE

DATES DE DÉPÔT

Formations <u>SANS</u> accès sélectif	13/07/2012
Formations <u>à</u> accès sélectif (D.U./licence professionnelle/master 2/master IUFM/ licence et master 1 IUP). Uniquement pour une demande de dispense d'unités d'enseignement	Ce dossier est à adresser à la cellule VA 15 jours avant la date de dépôt du dossier de candidature au diplôme (dossier à demander au secrétariat de la composante concernée). (cf. page 8).
Étudiants possédant des diplômes étrangers	11/05/2012 En fonction du calendrier de la DIVE (cf. page 8).

INTITULÉ DU DIPLOME SOLLICITÉ :

Discipline :

Licence (L1 - L2 - L3)

Master 1^{ère} année

Master 2^{ème} année

Master 1 ou 2 IUFM

Autre : (DU, DUT, etc.)

Je demande une **DISPENSE** d'Unités d'Enseignement pour ce diplôme (allègement de formation).

Je demande une **DISPENSE DU TITRE REQUIS** en vue d'une inscription à ce diplôme (absence de pré-requis)



Nom : Prénom :

Nom Marital : Date et lieu de naissance :

..... Nationalité :

N° étudiant UTM (le cas échéant): / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ : ✉ :

Situation professionnelle actuelle : salarié(e)

non salarié(e) (prof. libérale)

demandeur d'emploi

autre (précisez)

1 - Acquis de formation

Article 5 du décret 85-906 du 23/08/1985

"Peuvent donner lieu à validation : toute formation suivie par le candidat dans un établissement ou une structure de formation publique ou privée, quels qu'en aient été les modalités, la durée et le mode de sanction".

1 - 1 Votre parcours scolaire et universitaire

Diplôme	Obtenu		Année d'inscription	Nom de l'établissement
	Oui	Non		

Cette rubrique peut être développée sur une feuille complémentaire jointe au dossier.

Le cas échéant, date de votre dernière inscription dans une Université :

Nom de l'établissement :

1 - 2 Vos acquis de formation/stages

L'objectif de cette rubrique est de recenser les formations et/ou stages suivis, les plus significatifs, en lien avec le diplôme visé.

Intitulé de la formation	Année	Durée	Organisme de formation

Cette rubrique peut être développée sur une feuille complémentaire.

Séjour à l'étranger, stage etc. : joignez les documents nécessaires tels que programmes, diplômes, attestations de stages, rapports..., obligatoirement traduits et certifiés par un traducteur assermenté.

1 - 3 Formation autodidacte

Précisez les acquis de ces formations informelles (lecture/bibliographie) sur une feuille annexe.

2 - Validation des acquis professionnels

Article 5 du décret 85-906 du 23/08/1985

“Peut donner lieu à validation : l'expérience professionnelle acquise au cours d'une activité salariée ou non salariée, ou d'un stage”.

2 - 1 Vous exercez actuellement une activité professionnelle

Poste occupé :

Catégorie socio professionnelle :

- Ouvrier
 Employé
 Profession intermédiaire dont technicien
 Cadre
 Actif non salarié (profession libérale, exploitant agricole, artisan, commerçant, travailleur indépendant...) Précisez :

Secteur d'activité :

Nom de l'entreprise/organisme :

Adresse de l'entreprise/ organisme :

Code postal : Ville : ☎ :

Ancienneté dans cette entreprise :

2 - 2 Vos expériences professionnelles

L'objectif de cette rubrique est de faire l'historique de vos activités professionnelles salariées ou non salariées (renseignez ce tableau de l'expérience la plus récente à la plus ancienne).

Période :
Nom de l'entreprise/organisme :
Poste occupé :
Activités, en précisant le niveau de responsabilité, les connaissances et compétences mobilisées : - - - - - -

Cette rubrique peut être développée sur une feuille complémentaire jointe au dossier.

3 - Validation des acquis personnels et/ou activités extra professionnelles

Article 5 du décret 85-906 du 23/08/1985 :

“Peuvent donner lieu à validation : les connaissances et les aptitudes acquises hors de tout système de formation”.

L'objectif de cette rubrique est de faire l'inventaire des activités personnelles susceptibles de permettre une validation d'acquis : vie associative et/ou syndicale, mandat électif, bénévolat, etc.

Période :
Domaine d'activité :
Poste occupé :
Activités en précisant le niveau de responsabilité, les connaissances et compétences mobilisées : - - - -

Cette rubrique peut être développée sur une feuille complémentaire jointe au dossier.

4 - Autres démarches de Validation des Acquis 85

Dispense(s) ou validation(s) des acquis demandée(s) ou obtenue(s) précédemment. Joindre la/les notification(s)

Année	Etablissement	Nature de la dispense	Résultat
			Accordée <input type="checkbox"/>
			Refusée <input type="checkbox"/>
			Accordée <input type="checkbox"/>
			Refusée <input type="checkbox"/>

5 - Attestation sur l'honneur

Rappel Article 3 - Décret n°85-906 du 23 août 1985 :

« A l'exception des sportifs de haut niveau, les candidats non titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense doivent avoir interrompu leurs études initiales depuis au moins deux ans et être âgés de vingt ans au moins à la date prévue pour la reprise de leurs études.

Les candidats, qui ont été inscrits dans une formation et qui n'auraient pas satisfait aux épreuves de contrôle des connaissances permettant d'accéder à l'année d'études suivante, ne peuvent déposer une demande de validation pour être admis dans cette année d'études, avant un délai de trois ans. »

Je soussigné(e) :

- atteste avoir pris connaissance des conditions en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur (décret 85-906 du 23 Août 1985)
- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier.

Le

Signature :

Reçu à la Cellule Validation des Acquis le : 2012

Transmis à la composante pédagogique le : 2012

Référence à rappeler : 12/941/P4102U18/.....Activité : 7331 P00 1531
N° Siret : 19311383400389**CONTRAT VALIDATION DES ACQUIS 2012/2013**
Décret n°85-906 du 23 Août 1985

Entre

L'Université de Toulouse II - Le Mirail,
Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
Dont le siège est situé 5, allées Antonio Machado 31058 Toulouse cedex 9, France,
représentée par son Président, d'une part,
ci-après désignée par l'UTM,

Et

Nom Prénom :
Adresse :
Pays :

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

L'Université de Toulouse II - Le Mirail s'engage à organiser et mettre en œuvre le dispositif de Validation des Acquis défini par le décret n°85-906 du 23 Août 1985.

Article 1 : Objet du contrat

L'Université de Toulouse II -Le Mirail s'engage par le présent contrat à fournir au stagiaire de la procédure de Validation des Acquis, un ensemble de prestations: information, conseil, instruction, gestion et suivi du dossier de demande de Validation des Acquis.

Article 2 : Modalités financièresEn contrepartie de ces prestations, le stagiaire ci-dessus désigné s'engage à acquitter, la somme de **100,00 euros**, (CENT EUROS) réglable par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Régisseur Formation Continue UTM ou par virement au Trésor Public (coordonnées ci-dessous), en rappelant dans les deux cas la référence : **12/941/P4102U18/**

Relevé d'identité bancaire	Etablissement	Guichet	Numéro de compte	Clé
TP Toulouse Trésorerie Générale	10071	31000	00001001326	91

Article 3 : Différends éventuels

Les cas de litige dans l'exécution du présent contrat feront l'objet d'un courrier adressé au Vice-président du CEVU. En cas de désaccord persistant, le Tribunal Administratif de Toulouse sera seul compétent.

Article 4 : Prise d'effet

Le présent contrat prend effet à l'issue d'un délai de 10 jours à compter de sa signature par les parties, le stagiaire pouvant pendant ce délai se rétracter librement par lettre recommandée avec accusé de réception.

La somme acquittée par le candidat couvre l'ensemble des prestations de la procédure de Validation des Acquis. La décision du stagiaire de ne pas poursuivre sa démarche de validation, ne donne droit à aucun remboursement de la part de l'Université.

Fait à Toulouse le, 2012

Le candidat**Pour le Président de l'Université Toulouse II - Le Mirail,
et par délégation, Le Directeur du Service de la
Formation Continue,**

Dominique ROUAIX

~ FICHE CLIENT ~
FORMATION CONTINUE

Nom du service demandeur (réservé à l'université) :

Gestionnaire financier à contacter :
(réservé à l'université)

1 NOM, Prénom ou Raison Sociale :

2 Titre et identifiant(s) :

Cocher une seule case

LIBELLE	IDENTIFIANT(S)	
EURL (France)	<u>Renseigner au moins un identifiant</u>	
Société Anonyme (France)		
SARL (France)		N° SIRET (14 chiffres) <u>obligatoire</u>
Organismes Financeurs (OPCA)		<input type="text"/>
Coopérative		
Groupement d'Intérêt Public (France)		N° TVA intra-communautaire
Etablissement Public Français		<input type="text"/>
Collectivité Locale (France)		
Profession Libérale (France)		N° INSEE <input type="text"/>
Entreprise individuelle (France)		N° URSSAF <input type="text"/>
Association (France)		N° Inscription Registre Commerce
Client de l'Union Européenne (Public ou Privé) hors France avec N° TVA intra-communautaire		N° TVA intra-communautaire <u>obligatoire</u>
Client hors Union Européenne (y compris DOM-TOM)		
Particuliers	N° INSEE <input type="text"/>	

3 Adresse(s) : ADRESSE DU SIEGE OU PERSONNELLE

N° : _____ Nom de la voie : _____

Complément d'adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Personne à contacter : _____

Courriel : _____ @ _____

Portable : _____

Fait à _____, le _____
Cachet ou signature du représentant légal

Ce dossier, ainsi que les pièces justificatives demandées, sont à déposer (ou envoyer par courrier postal) en double exemplaire, à la cellule VA, pour instruction par les membres de la commission.

Pour informations, pour le contrat en page 5, ainsi que la fiche client en page 6, il s'agit de noter votre nom, adresse, date et signature. Sur la fiche client, dans la case « particuliers », le numéro INSEE correspond au numéro de sécurité sociale.

Pièces à joindre au dossier

un chèque d'un montant de 100 euros, correspondant à la gestion du dossier de demande de VA, à l'ordre du « Régisseur Formation Continue UTM ». Joindre une photocopie du chèque.

une **lettre de motivation** dans laquelle vous préciserez :

✚ votre projet universitaire et professionnel,

✚ votre demande, soit de dispense de titre requis, soit de validation d'enseignement ou les deux, en fonction de votre parcours de formation, professionnel et personnel,

✚ les raisons de votre souhait d'inscription dans la formation visée,

✚ les connaissances déjà acquises dans le domaine correspondant (il est conseillé de consulter les programmes de formation sur les sites internet correspondants).

un **curriculum vitae**

les copies :

▪ de votre **pièce d'identité**

▪ des **diplômes obtenus** (baccalauréat compris). Les candidats titulaires d'un diplôme étranger doivent fournir la traduction certifiée par un traducteur assermenté.

▪ des **justificatifs** qui attestent des parcours professionnels ou extra-professionnels (au choix : contrat de travail, attestation d'emploi, certificat de travail, bulletin de salaire, etc...)

▪ de votre carte Pole Emploi pour les demandeurs d'emploi

▪ de l'attestation du **niveau de langue française** (TCF, DALF, TEF...) si vous n'êtes pas originaire d'un pays francophone.

les **programmes détaillés de vos formations/stages** hors diplômes nationaux (volumes horaires, relevés des notes) et autres documents personnels (productions, etc.) qui vous paraissent importants. **Joindre un seul exemplaire.**

deux enveloppes libellées à votre adresse (une pour vous retourner le contrat contresigné, l'autre pour la notification de la Commission pédagogique).

La liste des pièces demandées n'est pas limitative. Vous pouvez compléter votre demande par tous documents susceptibles d'éclairer votre parcours.

Tout dossier incomplet ou insuffisamment rempli ne sera pas examiné par la commission pédagogique.

Informations complémentaires

- ✓ La demande de validation des acquis décret 1985 **ne se substitue pas** à la procédure d'inscription ; **n'attendez pas** la réponse de la Commission de validation pour commencer cette démarche. N'oubliez pas de **retirer un dossier d'inscription** auprès du département concerné qui vous fixera un rendez-vous pour l'inscription administrative et pédagogique.
- ✓ La décision de la commission de validation d'acquis est valable **uniquement** pour l'année universitaire 2012-2013.
- ✓ Les **recours éventuels** de la décision de validation doivent être adressés à la composante pédagogique concernée dans les **15 jours suivant** la réception de la notification de la Commission.

<p>Vous postulez à un diplôme à accès sélectif pour obtenir une/des dispenses d'unités d'enseignement (D.U./licence professionnelle/ master 2/master IUFM/ licence et master 1 IUP)</p>	<p>Contactez dès début mars la composante pédagogique pour connaître le calendrier, déposer votre dossier de candidature et passer les tests de sélection</p>
<p>Vous souhaitez intégrer une formation à accès non sélectif</p>	<p>Effectuez la demande du dossier d'inscription, dès le 2 juillet 2012, sur le site internet de l'Université, et ce sans attendre la réponse de la commission pédagogique de validation d'acquis.</p> <p>Contactez le Département concerné dans le cas où le délai de réponse de votre demande de validation d'acquis tarderait.</p>
<p>Vous souhaitez suivre un enseignement via le SED (Service d'Enseignement à Distance) (L'inscription s'effectue après l'inscription administrative et pédagogique au diplôme.)</p>	<p>Contactez l'accueil du SED ☎ : 05 61 50 37 99 sed@univ-tlse2.fr http://sed.univ-tlse2.fr</p>
<p>Vous êtes originaire d'une autre université que l'Université Toulouse II - le Mirail</p>	<p>Demandez le transfert de votre dossier universitaire à votre établissement d'origine</p>
<p>Vous possédez des diplômes étrangers</p>	<p>Contactez la Division de la Vie Etudiante (DIVE) : ☎ : 05 61 50 45 80 dive@univ-tlse2.fr www.univ-tlse2.fr/dive</p>
<p>Vous souhaitez obtenir des informations sur les modalités d'organisation et de financement de la formation envisagée</p>	<p>Prenez rendez-vous auprès du Secteur Reprise d'études, Service Formation Continue ☎ : 05 61 50 41 02 ou 05 61 50 47 97 C. Pétigny : petigny@univ-tlse2.fr B. Com : com@univ-tlse2.fr</p>